



ÉCONOMIE | GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION

PREMIER SEMESTRE 2024:

VERS LA FIN DE L'EMBALLEMENT POST-COVID ?

#4 | Décembre 2024

OBSERVATOIRE | Note de conjoncture

Chiffres clés de Guingamp-Paimpol Agglomération à la fin du 1^{er} semestre 2024 (Évolution par rapport au 1^{er} semestre 2023)



-151
salariés privés
-1 % en un an
(+1,1 % en Bretagne)
Source : Urssaf



3 504 déclarations
préalables à l'embauche
(contrats d'un mois minimum)
au 1^{er} semestre 2024
+2 % en un an
(-4 % en Bretagne)
Source : Urssaf



↑ En hausse :
• Industrie agro-alimentaire
• Administration, santé, social
• Commerce de détail et automobile

↓ En baisse :
• Commerce, transport, entreposage
• Hôtellerie restauration
• Autres industries



14
procédures collectives
au 1^{er} semestre 2024 (stable)
Source : Capfinancials

7,2 %
de taux de chômage
au 2^e trimestre 2024 dans la
zone d'emploi de Guingamp
Niveau stable
(5,9 % en Bretagne, stable)
Source : Insee



5 337 m²
autorisés
en immobilier
d'entreprise
-59 % en un an
Source : SDES Sit@del2



119
logements
autorisés
-32 % en un an
Source : SDES Sit@del2



5 495
demandeurs d'emploi
dans les catégories A, B et C
au 2^e trimestre 2024
+0,9 % en un an
(+1,3 % en Bretagne)
Source : Dreets Bretagne



Focus : un tissu d'entreprises relativement hermétique face à la flambée des défaillances

14 procédures d'ouverture de liquidation et redressement judiciaires (stable sur un an)

10 ans : c'est l'ancienneté moyenne des entreprises concernées par une procédure collective

En résumé

Malgré l'apparition de signes avant-coureurs qui présageaient d'un fléchissement de la croissance post-covid, force est de constater que les indicateurs d'activité économique restaient jusque-là globalement positifs. Mais depuis le début d'année 2024, un certain nombre de paramètres (recrutements, permis de construire, épargne des ménages, ...) dessinent le profil d'une conjoncture qui s'apparente à une situation de crise. Crise de la demande, dans la mesure où les ménages préfèrent épargner plutôt qu'investir et consommer. Et crise de l'offre, puisque les entreprises ont aussi largement freiné leurs investissements dans l'appareil productif au regard de l'allègement de leur carnet de commandes. L'enlèvement de la croissance produit déjà des effets par une baisse des recrutements et une hausse du niveau de chômage, qui restent pour l'heure à un bon niveau mais pour combien de temps encore ? Dans ce contexte, l'agglomération de Guingamp-Paimpol continue d'être touchée avec un peu plus de latence par les injonctions macroéconomiques, grâce à une dynamique locale encourageante et à un tissu d'entreprises relativement robuste, pour le moment, face aux procédures collectives.

Activité économique

Une baisse des emplois mais une activité économique toujours croissante

L'agglomération de Guingamp-Paimpol a perdu 151 emplois au premier semestre 2024, une première depuis 2015. Mais cette baisse, presque inédite, du nombre d'emplois salariés privés ne semble, paradoxalement, pas être le fruit d'un essoufflement de l'activité économique du territoire : éléments d'explication.

Cinq des dix secteurs d'activités identifiés ont subi un recul de l'emploi, dont quatre de manière très modérée. Le BTP et les autres services sont quasiment à l'équilibre, tandis que l'hôtellerie-restauration et les autres industries ont, au total, réduit l'emploi d'une cinquantaine d'unités. Le domaine du commerce, transport, entreposage se présente donc comme largement responsable de la baisse observée. Ce pilier de l'économie de l'agglomération a perdu 335 emplois en un an, soit 17 % de l'ensemble. Dans le même temps, l'intercommunalité voisine de Leff Armor a vu ses effectifs doubler dans ce même secteur, ce qui représente une hausse de 366 emplois. La nouvelle plateforme logistique du distributeur Lidl a, en effet, été inaugurée en mars 2024. La direction régionale a misé sur un recrutement à grande échelle pour accueillir environ 300 salariés sur la base

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 2024-2025 : VERS UNE REPRISE ÉCONOMIQUE SUR FOND DE REFLUX DE L'INFLATION



La Banque de France, par le biais de ses publications de prévisions macroéconomiques dans le cadre de l'Euro-système, prévoit dans son scénario central une sortie progressive de l'inflation sans récession, permettant une reprise de la croissance plus nette en 2025 et 2026.

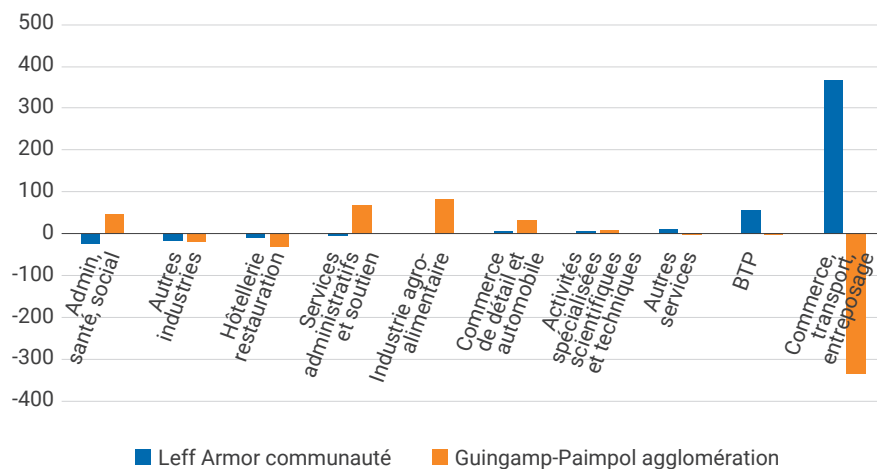
Pour l'année 2024, la croissance resterait cependant modérée, à hauteur de 0,8 %, avant de se renforcer à 1,2 % en 2025 et 1,6 % en 2026, soutenue par la reprise de l'investissement privé et la détente des taux d'intérêt. L'emploi s'opérerait en ajustement retardé face au ralentissement de l'activité pour la fin d'année 2024, avant une augmentation transitoire du taux de chômage au cours de l'année 2025 et une reprise de l'activité et la baisse du taux de chômage à 7,6 % en fin d'année 2026.

Globalement, les projections macroéconomiques soulignent une sortie progressive et durable de la tendance inflationniste, favorisant la reprise de la consommation, face au rebond du pouvoir d'achat des ménages, ainsi que les investissements, favorisés par une détente des taux d'intérêt directs. Cependant, les projections pour les années 2025 et 2026 mettent en avant l'attention particulière à la réduction du déficit budgétaire, qui pourrait venir largement perturber les tendances.

de Châtelaudren-Plouagat et des niveaux de rémunérations attractifs, situés à plus de 200 € au-dessus du SMIC¹. La concordance des dynamiques entre les deux territoires laisse supposer qu'il y a eu un transfert des salarié-e-s, d'abord depuis l'ancienne plateforme de Ploumagoar, mais aussi potentiellement depuis des entreprises de logistique de Guingamp-Paimpol Agglomération vers la nouvelle plateforme Lidl localisée à Leff Armor Communauté.

En définitive, l'activité économique de Guingamp-Paimpol Agglomération se porte plutôt bien. Les secteurs des activités scientifiques et techniques, de l'administration, santé, social, et du commerce de détail affichent des progrès supérieurs à 1 %. L'industrie agroalimentaire (+4 %) et les services administratifs et de soutien (+11,4 %) enregistrent une croissance soutenue. Le territoire bénéficierait d'un surplus de 184 emplois (+1,4 %) ce semestre indépendamment du secteur de la logistique, ce qui montre que l'évolution globale de l'emploi ne traduit pas réellement la dynamique en cours.

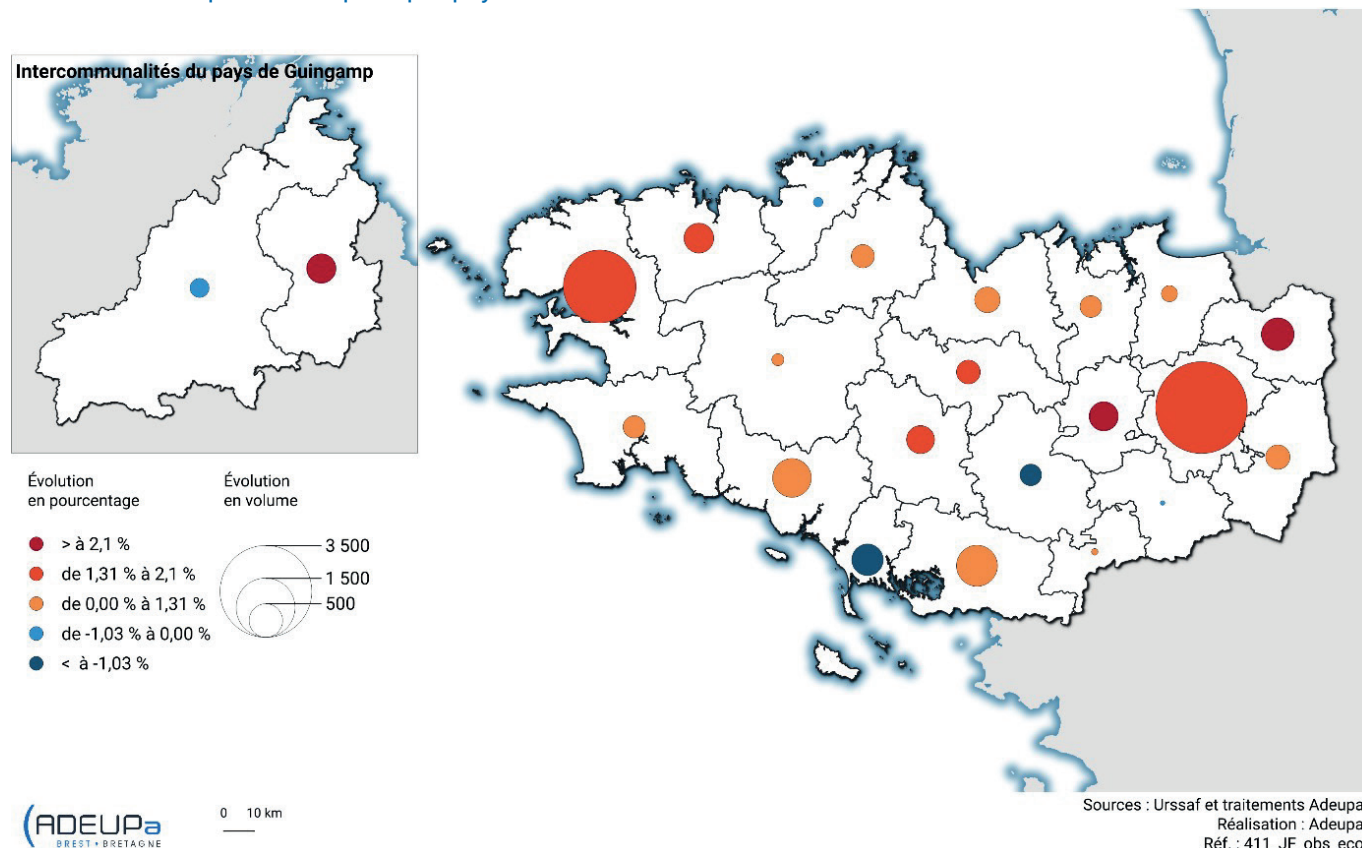
Évolution de l'emploi salarié par secteur dans les EPCI du pays de Guingamp entre les 1^{ers} semestres 2023 et 2024



Source : Acooss-Urssaf - Traitement : Adeupa

1. Pour un équivalent temps plein.

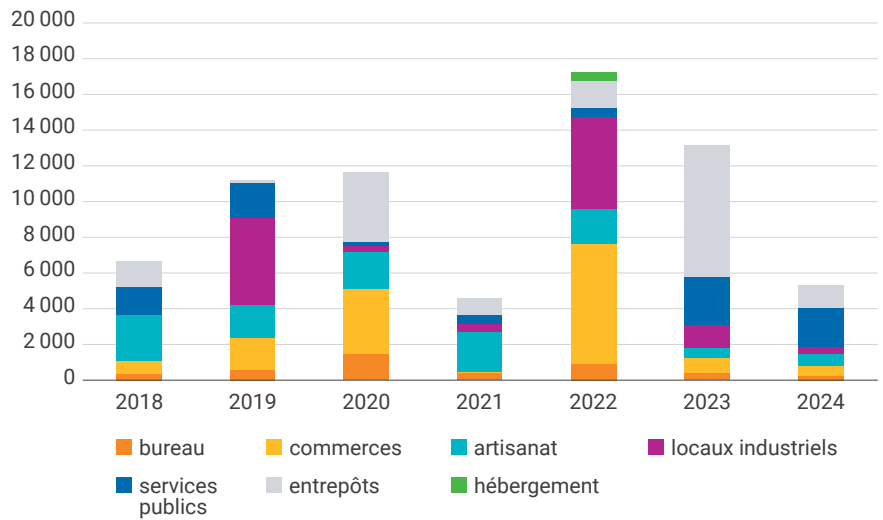
Variation de l'emploi salarié privé par pays breton entre les 2^{ds} trimestres 2023 et 2024



Immobilier d'entreprise : un niveau très bas de permis de construire

Seulement 5337 m² de locaux d'activités ont été autorisés ce semestre au sein de l'agglomération. C'est un niveau très bas qui s'apparente à une période de « cœur de crise » puisque la dynamique observée est similaire à celles de 2013, point bas de l'activité à la suite de la crise des subprimes, et de 2021, année durant laquelle les autorisations avaient été gelées en raison du covid. Ce niveau de crise, après deux années « folles », traduit une baisse déjà sensible des investissements de la part des entreprises. Ce bilan est conforté par la place significative que prend l'investissement public dans l'ensemble (42 % de la surface autorisée). La santé (hôpital de Paimpol, maison de santé de Bourbriac) et l'action sociale (Esatco de Plouisy) concentrent les principales opérations ce semestre.

Surface autorisée (en m²) de locaux d'activité à Guingamp-Paimpol Agglomération au 1^{er} semestre



Source : SDES Sit@del2

Principaux permis déposés au cours du 1^{er} semestre 2024 (surface autorisée > 400 m²)



• **TERRABOEST**, rue Hent Croas Pere, Ploumagoar, 1 107 m² (entrepôt)



• **ADAPEI (MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE)**, chemin de Malabry, Paimpol, 750 m² (service public: santé)



• **MAISON DE SANTÉ**, 20 rue de Porzh Gouriou, Bourbriac, 606 m² (service public: santé)



• **HÉRACLÈS**, ZA de Kergre, Ploumagoar, 577 m² (artisanat, bureau)

• **ESATCO (LÉGUMERIE)**, Lieu-dit Pen Duo Bihan, Plouisy, 445 m² (service public: action sociale)



Crédit: Adeupa

Focus : liquidations et redressements judiciaires

Contexte national et régional

Depuis un point bas en 2021, la France fait face à une forte poussée des liquidations et redressements judiciaires. Le premier semestre 2024 ne déroge pas à la tendance : plus de 33 000 défaillances d'entreprises sont comptabilisées, soit une hausse de 18 % par rapport à la même période de 2023. Au total, ce sont près de 102 500 emplois qui se retrouvent menacés dans l'hexagone. Malgré tout, cette croissance continue semble en phase de décélération. La hausse est ramenée à +23 % au deuxième trimestre 2024 alors qu'elle était de 35 % en 2023 et de 49 % en 2022. Les TPE (très petites entreprises, comptant moins de 10 salariés) représentent toujours l'écrasante majorité des défaillances observées, avec plus de 90 % des cas. Cependant, les procédures de moyennes et grandes entreprises (PME-ETI) atteignent également des niveaux inquiétants. Selon le groupe BPCE, 5 349 défaillances de PME-ETI sont enregistrées entre le quatrième trimestre 2023 et le troisième trimestre 2024, soit trois fois plus qu'en 2021. Signal d'alerte supplémentaire, plus de la moitié des entreprises ont plus de 10 ans. Le tissu productif est donc touché en profondeur, un grand nombre de structures robustes et anciennes n'arrivent plus à faire face.

Selon les données du conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires (CNAJMJ), ce sont les activités immobilières qui enregistrent la plus forte hausse du premier trimestre 2024 (+69 % par rapport à 2022). Les secteurs de la construction, du commerce ainsi que les services administratifs et de soutien sont également en difficulté.

La Bretagne connaît elle aussi une progression des défaillances, qui s'élèvent à 1 260 au premier semestre 2024 contre 1 069 à la même période de 2023 (+18 %). Cette hausse moindre qu'à l'échelle nationale au second trimestre 2024 (+21 % en Bretagne contre +23 % en France) est similaire aux régions Grand Est et Paca.

Plusieurs facteurs expliquent cette poussée des défaillances. Alors que la croissance économique s'affaïsse de plus en plus, l'inflation (notamment la hausse des prix de l'énergie) fait peser des charges supplémentaires pour les entreprises et contribue à la réduction de la consommation des ménages (diminution du pouvoir d'achat, épargne défensive). Cette conjoncture défavorable s'accompagne d'une

difficulté structurelle : celle de l'après-covid. En effet, les années post-covid constituent une anomalie. Selon Altares, plus de 50 000 défaillances d'entreprises y ont été évitées grâce aux aides étatiques. Le gouvernement a mis en œuvre un dispositif exceptionnel de garanties permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises, à hauteur de 300 milliards d'euros (prêt garanti par l'État-PGE). Le dispositif pèse sur les finances des entreprises, d'autant qu'il s'agit d'une dette dite « improductive » n'ayant pas pour but de développer l'activité, mais uniquement de maintenir l'entreprise dans un contexte de crise. Ainsi, bon nombre d'entreprises ont été maintenues à flot, même celles qui auraient pu disparaître dans un contexte classique, et peinent à se relever aujourd'hui.

Une stabilisation du nombre de procédures collectives dans Guingamp-Paimpol Agglomération

Après un point bas historique en 2021, où seulement 3 défaillances d'entreprises ont été constatées, la tendance est désormais à la stabilité depuis l'année 2022. En effet, on compte au premier semestre 2024 un total de 14 procédures engagées, soit le même nombre qu'au premier semestre 2023 et deux de plus qu'en 2022. Cependant, cette apparente stabilité est à nuancer car les procédures de liquidations

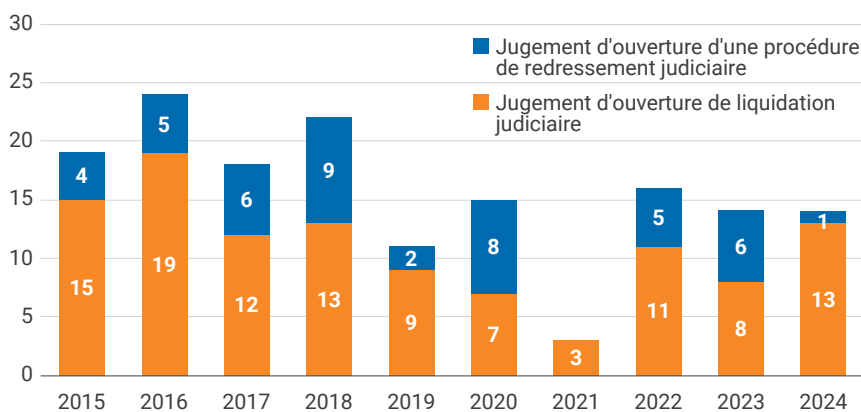
prennent le dessus : on compte ce semestre 13 procédures de liquidation judiciaire pour une procédure de redressement, contre 8 liquidations et 6 redressements l'an dernier.

Au total, 19 emplois sont menacés par une procédure de liquidation judiciaire. Les établissements touchés sont tous des TPE, dans les domaines des services (réparation de vélo, photocopies), ainsi que dans la restauration. Ces entreprises ont en moyenne 10 ans d'ancienneté.

Quelles perspectives à court et moyen terme ?

À la vue des tendances actuelles, le nombre de défaillances d'entreprises en France en 2024 devrait s'approcher de son record, s'établissant à 64 000. Selon Altares, les signaux positifs observés au cours du premier semestre, notamment un certain nombre d'activités en B2C mieux orientées qu'auparavant, laissent envisager un ralentissement plus franc des défaillances dans les mois à venir. Un plateau pourrait donc être atteint cette année. Cependant, sans amélioration nette de la conjoncture, de nombreuses entreprises fragilisées par la « dette covid » resteraient en difficulté, notamment certaines PME de taille « moyenne » n'ayant pas la structure financière suffisante pour pouvoir rivaliser sur les appels d'offres et financer leur développement.

Nombre d'ouvertures de procédures de liquidation judiciaire et de redressement au 1^{er} semestre dans Guingamp-Paimpol Agglomération



Source : Capfinancials - Traitement Adeupa

Marché de l'emploi

Hausse de la demande d'emploi, signe d'inversion du marché ?

Le volume de demandeur-euses d'emploi a progressé de 0,9 % sur l'année au sein de l'agglomération de Guingamp-Paimpol. Cette évolution concerne l'ensemble des catégories A, B et C qui rassemblent notamment des personnes ayant effectué plus ou moins 78 heures de travail dans le mois en parallèle de leur recherche. La demande d'emploi pour la seule catégorie A, qui ne concerne que des personnes n'ayant pas travaillé au cours du mois, s'établit en revanche à la baisse de -1,3 %. Cela signifie que le chômage continue de baisser, mais qu'en revanche, le halo du chômage progresse.

Les demandeur-euses d'emploi sont donc davantage dans une optique de recherche, et sont aussi plus susceptibles d'avoir effectué une ou plusieurs courtes missions. Cela peut présager d'une inversion progressive du marché de l'emploi, offrant moins de latitude dans la temporalité de la recherche que durant la période post-covid. L'appréhension de ne pas retrouver un emploi les incite à être davantage proactifs sur le marché. Le motif de « reprise d'emploi » repart justement à la hausse (+13 %) en début d'année 2024.

La réforme des retraites semble aussi produire ses premiers effets. Les sorties de liste pour un motif de départ en retraite se sont raréfiées. Ce phénomène n'a pas encore touché l'agglomération de Guingamp-Paimpol. Il est en revanche très visible à l'échelle régionale, où une baisse de 37 % des flux sortants est constatée sur le deuxième trimestre 2024, et de 28 % en évolution cumulée sur l'année. Cela contribue à alourdir le volume de la demande d'emploi et pose la question de la capacité des seniors à pouvoir se réinsérer sur le marché de l'emploi, dans un contexte de report de l'âge légal de départ à la retraite. L'accompagnement renforcé des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) devrait également entraîner une montée en charge du nombre de demandeur-euses d'emploi.

Un niveau de chômage stable, des écarts qui se réduisent entre territoires bretons

La zone d'emploi de Guingamp affiche un niveau de chômage stable sur l'année de 7,2 %, qui s'inscrit dans la mouvance régionale. La Bretagne reste, quant à elle, la deuxième région où le taux de chômage est le plus faible (5,9 %) derrière les Pays de la Loire. Les autres régions, déjà structurellement plus affectées ont, pour la plupart, subi une résurgence du chômage.

La forte baisse du niveau de chômage amorcée depuis 2016 au sein de la zone d'emploi de Guingamp connaît un certain coup d'arrêt depuis bientôt deux ans, se stabilisant un peu au-dessus des 7 %. Néanmoins, à l'exception de Morlaix (-0,3 point), les zones d'emploi bretonnes parviennent au mieux à stabiliser leur taux de chômage. Les bassins qui jouissent de longue date d'un quasi plein emploi tels que Vitré, Fougères ou Ploërmel sont, ce semestre, plus exposés. Cela génère une homogénéisation progressive du niveau de chômage entre les territoires bretons. L'écart, qui pouvait atteindre près de 6 points en 2015 entre les différentes zones d'emploi bretonnes, s'est désormais réduit à 3,4 points.

Chiffres clés de la demande d'emploi dans Guingamp-Paimpol Agglomération :

2570 demandeurs d'emploi de catégorie A (-1,3 % en un an ; -0,2 % en Bretagne)

5495 demandeurs d'emploi de catégories ABC (+0,9 % en un an ; +1,3 % en Bretagne)

Évolution de la demande d'emploi de catégorie A suivant les principaux profils en un an :

Inscrits depuis plus de 3 ans
(-8,3 % en un an ; -9,8 % en Bretagne)

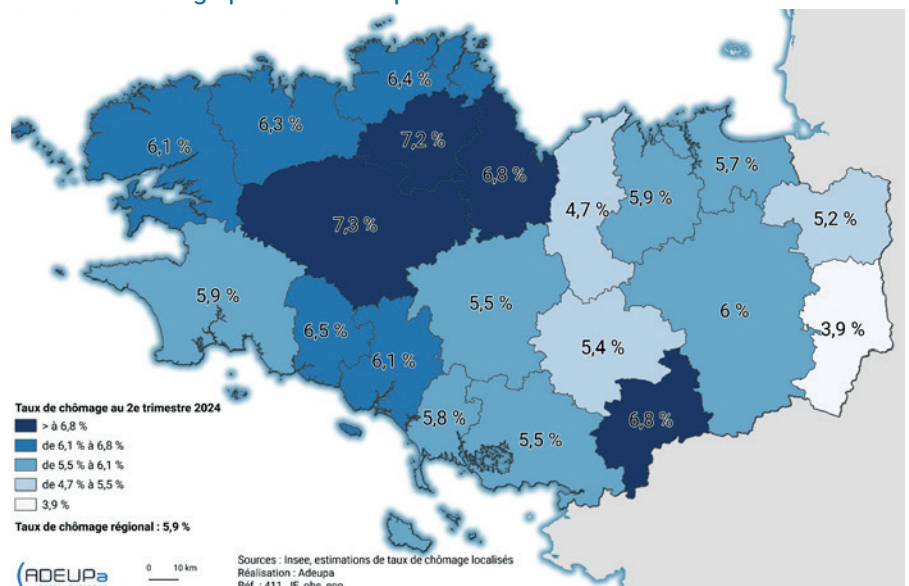
Bénéficiaires du RSA
(-6,1 % en un an ; -2,1 %)

Seniors de 50 ans et plus (-3,7 % ; -0,7 %)

Jeunes de moins de 26 ans
(+1,6 % ; +3,6 %)

Source : Dares - France Travail, STMT - Traitement Drees Bretagne

Taux de chômage par zone d'emploi au 2^d trimestre 2024



Un ralentissement des embauches nourri d'incertitudes

Dans l'absolu, l'embauche ne s'est jamais aussi bien portée au sein de l'agglomération de Guingamp-Paimpol. Plus de 3 500 déclarations préalables ont été enregistrées, ce qui constitue un niveau record sur l'ensemble des quinze dernières années au moins.

Avec une progression de 2 % par rapport au premier semestre 2023, le territoire s'affiche comme l'une des rares agglomérations bretonnes à rester dans le positif, dans un contexte de repli au niveau régional (-4 %). Les principales agglomérations et métropoles présentent, en effet, un bilan négatif² marqué par un recul notable des recrutements.

L'agglomération de Guingamp-Paimpol doit tout de même composer avec un ralentissement très net des embauches après l'emballlement constaté durant la période post-covid.

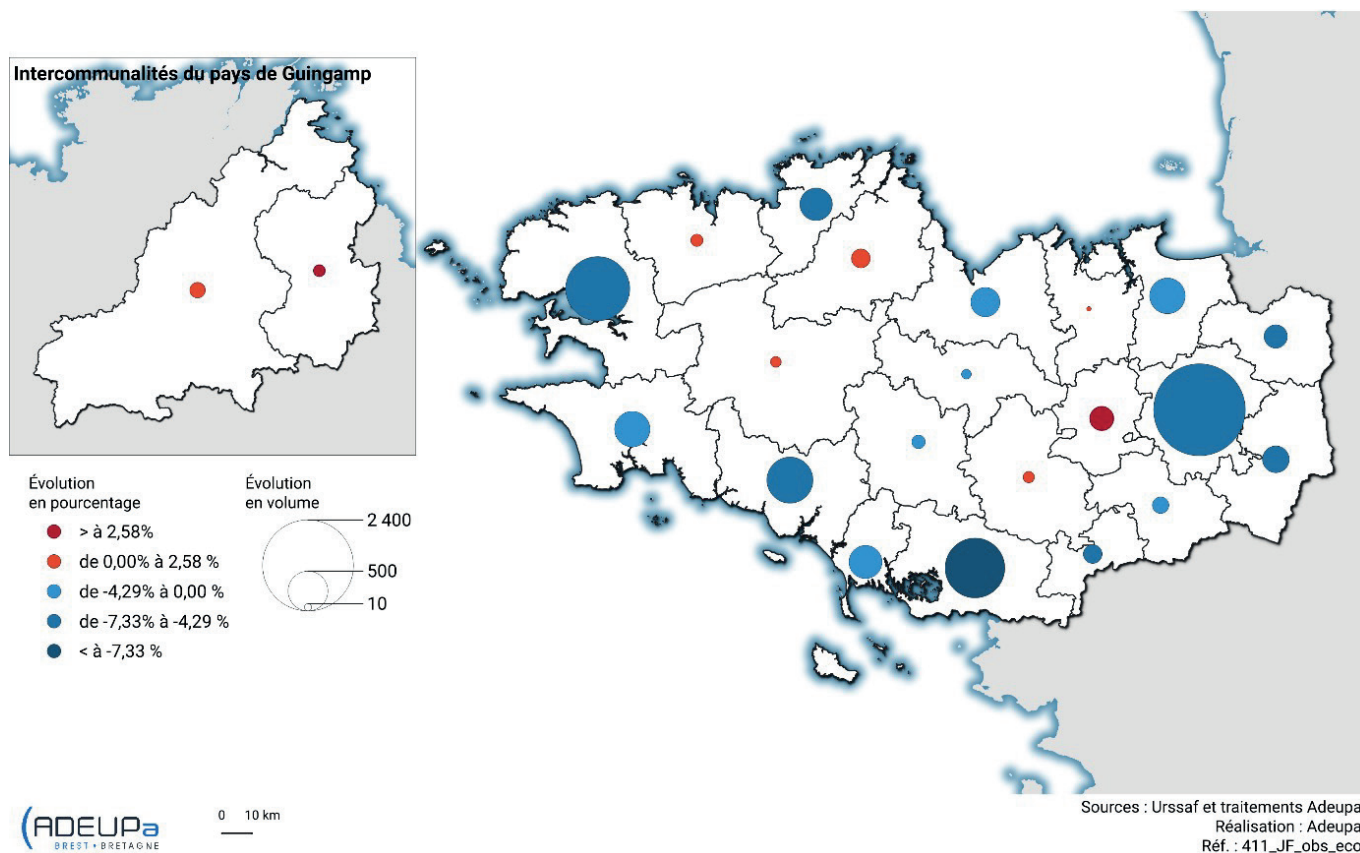
2. Rennes métropole (-5,3 %), Brest métropole (-9,2 %), Concarneau Comouaille Agglomération (-7,7 %), Lorient Agglomération (-7 %).

Les employeurs semblent mettre le frein à main, au gré d'incertitudes de plus en plus nombreuses et de carnets de commandes moins remplis qu'il y a un ou deux ans. La part de contrats en CDI est d'ailleurs en recul de près de 3 points, ce qui peut présager d'une volonté d'assouplir la masse salariale en vue d'une baisse de l'activité dans les mois à venir.

Les réalités sont toutefois à nuancer selon les secteurs. L'industrie semble bénéficier d'une latitude encore importante au regard de la forte progression des embauches (+13,5 %) même si elle concerne très majoritairement des CDD. Le BTP reste également dans une spirale positive (+6,6 %) malgré un recul des contrats en CDI. Les domaines des hôtels, cafés, restaurants et des autres services sont, quant à eux, quasiment à l'équilibre, formulant au total une vingtaine de contrats supplémentaires seulement. En revanche, le secteur du commerce s'inscrit en forte baisse (-8 %), ce qui résulte indéniablement de la baisse de la consommation et des difficultés financières rencontrées par les enseignes de tous types (alimentation, textile, esthétique, quincaillerie, ameublement).

« Le territoire s'affiche comme l'une des rares agglomérations bretonnes à rester dans le positif »

Évolution annuelle des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) dans les pays bretons entre les 1^{ers} semestres 2023 et 2024



Ménages

Nouveau recul de la construction de logements

Dans la continuité de l'année 2023, le niveau de délivrance de permis de construire de logements poursuit sa décline. 119 permis ont été autorisés ce semestre, ce qui constitue une baisse d'un tiers par rapport au 1^{er} semestre 2023. L'individuel pur rencontre son plus bas niveau depuis 10 ans (57 logements) et le collectif s'établit également à un niveau très bas (7 logements). L'individuel groupé surperforme, en triplant le niveau habituel constaté durant les dix dernières années, mais ne suffit pas à compenser les baisses observées par ailleurs. Le desserrement opéré, par petits pas, des taux d'intérêt depuis la Banque centrale européenne, n'a pas encore permis de relancer le marché de l'immobilier, neuf comme d'occasion. Les encours liés aux crédits pour l'habitat ont très peu progressé durant l'année (+1,5 %) et atteignent un plateau, une situation qui renvoie à la période 2014-2015.

L'effondrement des encours liés aux plans d'épargne logement (-14 % en un an), amorcé en 2022, semble donc se poursuivre et souligne la distance qui s'installe actuellement entre les ménages et le marché de l'immobilier.



Credit: Adeupa

Stabilisation du niveau de tension financière

Les difficultés financières rencontrées par les ménages costarmoricains semblent se stabiliser au 1^{er} semestre 2024. Le nombre de dossiers de surendettement déposés progresse tout de même de 2,2 % et redépasse le seuil des 500 demandes sur la période, de janvier à juin.

En revanche, le volume de personnes inscrites au fichier central des chèques³ baisse de près de 6 % par rapport à l'an dernier. Le recul est plus prononcé pour les profils inscrits avec « interdiction d'utiliser une carte bancaire » (-18 %), dont la situation échoit au bout de deux ans, contre cinq années pour les personnes enregistrées pour incident sur chèque. Cela traduit une tendance à l'amélioration alors que la situation des ménages s'était redégradée en

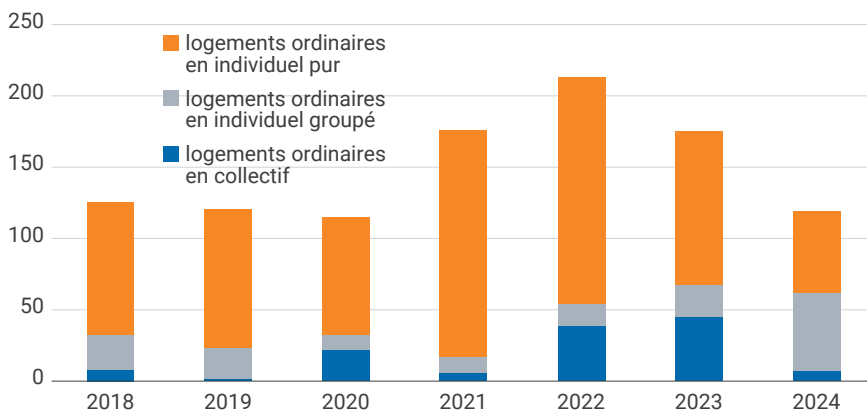
3. Fichier qui liste les personnes interdites d'utiliser un chèque et/ou une carte bancaire en raison d'incidents liés à l'utilisation de ces moyens de paiement (ex : chèque sans provision, ...).

2022, au sortir de la crise covid. Cette trajectoire est à prendre avec prudence au regard du durcissement budgétaire⁴ que projette de réaliser le nouveau gouvernement, et dont les impacts pourraient se reporter pour partie sur les ménages précaires.

Dans l'ensemble, le volume d'épargne disponible des ménages costarmoricains se stabilise (+0,6 %). Certains produits restent largement plébiscités comme le livret d'épargne populaire (+32 %) pour la rémunération qu'il offre, ainsi que les livrets développement durable dont le rythme de progression des encours s'accélère dans le temps (+8 % en un an). Les ménages semblent toujours privilégier l'épargne à la consommation, quand bien même ces derniers reprennent peu à peu confiance au regard du net ralentissement de l'inflation.

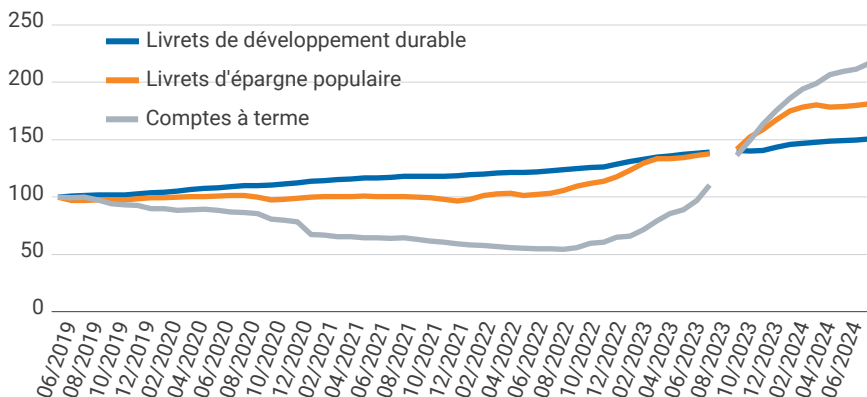
4. Le Premier ministre a, par exemple, proposé un relèvement temporaire 0,5 point du taux des droits de mutation à titre onéreux autrement appelés "frais de notaire"

Nombre de logements à Guingamp-Paimpol Agglomération au 1^{er} semestre



Source : SDES Sit@del - Traitement : Adeupa

Évolution des encours des produits d'épargne des Costarmoricains en base 100 (juin 2019)



source : Banque de France (données non disponibles en août 2023)



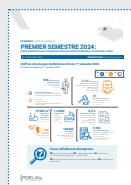
Crédit : Adeupa

Pour aller plus loin

Avec l'Adeupa



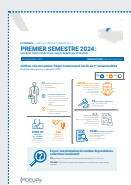
Observatoire de l'économie de Guingamp-Paimpol Agglomération au 2^d semestre 2023



Observatoire de l'économie du pays de Morlaix au 1^{er} semestre 2024



Observatoire de l'économie du pays de Brest au 1^{er} semestre 2024



Observatoire de l'économie de Lannion-Trégor Communauté au 1^{er} semestre 2024

Et ailleurs

- Banque de France : [Tendances régionales : Bretagne - juin 2024](#) | Banque de France
- Insee, tableau de bord de la conjoncture en Bretagne : [Tableau de bord de la conjoncture : Bretagne](#) | Insee

LES OBSERVATOIRES | **ÉCONOMIE**

Direction de la publication

François Rivoal

Réalisation

Quentin Delaune

Glen Joncour

Lucie Bianic

François Le Pellec

Cartographie et traitements statistiques

Julien Florant

Relecture

Magali Can

Mise en page

Dynamo +

Contact

contact@adeupa-brest.fr

Dépôt légal

décembre 2024

ISSN

2425-9608

Référence

24-224



AGENCE D'URBANISME DE BREST • BRETAGNE

18 rue Jean Jaurès - 29200 BREST

Tél. 02 98 33 51 71

www.adeupa-brest.fr



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE